

AIDE-MÉMOIRE POUR LE TRI DES DÉCHETS



HERBICYCLAGE ET RECYCLAGE DE FEUILLES MORTES

- » Ne ramassez pas vos résidus de pelouse après la tonte, c'est un engrais naturel.
- » Même chose pour les feuilles, déchiquetez-les et laissez-les se décomposer.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY

550, rue De Montcalm Berthierville (Québec) JOK 1A0

Téléphone: 450 836-7007 poste 2547 [Sans frais: 1877 836-7007]

infogmr@mrcautray.qc.ca - www.mrcautray.qc.ca

LES 3 RV-E

Pourquoi 3RV-E?



Pour éviter l'exploitation inutile de ressources:





Pour donner une seconde vie à un bien qui peut encore servir:



Pour donner une seconde vie à une matière en la transformant:



Valorisation

Pour donner une seconde vie à une matière en transformant sa composition chimique:

13 h à 16 h

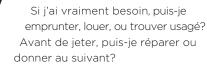
Jeudi de 13 h à 18 h 30



Amitié

Pour ne jeter que le déchet ultime...





Pensez aux comptoirs vestimentaires!

Comment?

Ai-je vraiment besoin?

Ai-je une option locale?

Pensez avant d'acheter!

Ai-je une option en vrac?

Ai-je une option réutilisable?

Avant de jeter, puis-je trouver une nouvelle vocation ou détourner de l'enfouissement mes matières résiduelles?

Pensez au bac bleu et au bac brun!

Avant de jeter, puis-je apporter mes matières résiduelles à un endroit où elles seront transformées?

Pensez aux écocentres!

Réduisez votre empreinte écologique en repensant votre consommation et mettez votre poubelle au régime en triant de façon optimale vos matières résiduelles!

450 836-6966



encombrants, en

vêtements

tout temps pour les

DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS BIENS!

Les résidents de la MRC sont invités à déposer leurs vêtements et leurs petits objets encombrants en bon état à ces adresses :

		•	
ORGANISMES	HEURES D'OUVERTURE	COORDONNÉES	DONS
Aux Trouvailles de Mandeville	Lundi au vendredi de 10 h à 16 h 15 Samedi et dimanche de 10 h à 14 h 45	80, rue St-Charles-Borromée Mandeville, 450 835-7207	En tout temps, dans les bacs de dons
Groupe Populaire d'Entraide de Lavaltrie	Mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à midi et de 13 h à 17 h Samedi de 10 h à midi	160, rue St-Antoine Nord Lavaltrie, 450 586-3536	En tout temps, dans les bacs de dons
Source de vie	Mardi au vendredi de 11 h à 16 h 30 Samedi de 11 h à 16 h 15	147, rue Beausoleil Ville de St-Gabriel, 450 835-1837	Du mardi au samedi de 9 h à 16 h 30 ou en tout temps sous l'abri tempo
Carrefour Émilie de Lanoraie	Mardi au jeudi de 10 h à 15 h 30 Vendredi de 9 h à midi	361-A, rue Notre-Dame, Lanoraie, 450 887-0090	En tout temps, dans les bacs de dons
Les Trésors d'Élisabeth	Mardi de 9h à 16 h Jeudi de 13 h à 20 h	2470, rue Principale Ste-Élisabeth	En tout temps, dans les bacs de dons
our les articles pour enfants 0-	5 ans et maternité :		
L'Éco-boutique Familles	Lundi au vendredi de 9 h à 16 h Samedi de 9 h à 16 h	1725, rue Notre-Dame, Lavaltrie, 450 586-0733	En tout temps, dans les bacs de dons
our les gros encombrants en bo	on état :		
Groupe d'entraide En Toute	Mardi, mercredi et vendredi de	170. rue Ste-Fov. Berthierville.	Pendant les heures d'ouverture pour les

COLLECTE

1^{RE} VOIE 2^E VOIE 3^E VOIE

ORDURES MÉNAGÈRES



MATIÈRES ACCEPTÉES



- Produits d'hygiène
- Déchets ultimes

Lorsqu'elles sont jetées aux ordures, les matières sont enfouies et ne peuvent être valorisées ou réutilisées.

QUANTITÉ ET POUBELLES PERMISES*



Bac roulant vert ou noir (120, 240 ou 360 L) à prise européenne. Un maximum d'un bac de 360 litres par adresse est permis par collecte. Le bac bleu et le bac brun ne sont pas permis, même s'ils sont peinturés.



Poubelle de moins de 100 L levée manuellement.



Sac de plastique résistant du commerce.

Pas plus de 5 sacs par collecte.

Ne pas mettre d'ordures en vrac à l'extérieur des bacs.

* Les citoyens de Lavaltrie doivent s'informer des contenants permis auprès de la Ville.

MATIÈRES RECYCLABLES



MATIÈRES ACCEPTÉES



- Contenants
- Emballages
- Imprimés

Lorsqu'elles sont récupérées, les matières recyclables sont réintroduites dans le cycle de production d'un autre produit. L'exploitation d'une nouvelle ressource est ainsi évitée.

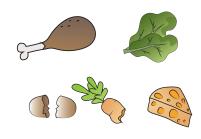




MATIÈRES ORGANIQUES



MATIÈRES ACCEPTÉES



- · Tout ce qui se mange
- Grains et filtres à café
- Papiers souillés
- Restes de jardins

Lorsqu'elles sont compostées, les matières organiques sont transformées en engrais, diminuant ainsi les quantités de gaz à effet de serre et de lixiviat produit.



COLLECTE

SÉLECTIVE



Matières acceptées dans le bac de récupération Contenants, emballages, imprimés et journaux

Conseils pour faciliter le tri des matières recyclables

Contenants

Rincer légèrement les contenants souillés avec l'eau de vaisselle.

Écraser les contenants pour gagner de l'espace.

Même s'ils sont cassés, mettre les contenants et les bouteilles de verre dans le bac bleu.



Emballages

Rassembler les sacs et les pellicules de plastique dans un même sac.

Séparer les différents types d'emballages d'un produit (comme les sacs et les boîtes de céréales).

Défaire et plier les boîtes de carton pour maximiser l'espace.

Retirer les circulaires et les coupons de caisse des sacs en plastique (exemple: dans les Publisacs).



Imprimés

Mettre les papiers déchiquetés dans un sac transparent.

Il n'est pas nécessaire d'enlever les agrafes des documents.

Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes et les fenêtres des enveloppes ou des dossiers.



Entreprises Québec

RÉCUPÉRER **PLUS ET MIEUX**

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca



Les assiettes, contenants et papiers d'aluminium (même souillés) sont recyclables à l'infini, ils doivent être déposés dans le bac bleu.



Les contenants consignés doivent être retournés chez le détaillant



Savez-vous ce que deviennent les matières que nous récupérons?

- feuilles de papier
- PAPIER papier hygiénique
 - papier essuie-tout

PAPIER JOURNAL

- boîtes d'œufs
- litière pour animaux
- annuaires téléphoniques
- boîtes de carton ondulé

VERRE

- **CARTON** → papier brun
 - revêtements de toiture
 - bouteilles et pots
 - matériaux isolants
 - de fibre de verre
 - composantes pour asphalte

PLASTIQUE

- vêtements en polar
- bacs à fleurs
- bancs de parc
 - canettes et boîtes de conserve

MÉTAL

- outils et clous
- pièces d'automobile

COLLECTE

DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES

MATIÈRES ACCEPTÉES

Tout ce qui se mange
Grains et filtres à café
Papiers et cartons souillés
Restes de jardin

RÈGLES DE BASE

- Respecter les matières acceptées et refusées pour que le bac soit vidé lors de la collecte.
- Ne pas mettre de liquides pour éviter les odeurs et le gel en hiver (ex. : lait, jus, etc.)
- Ne pas mettre de sacs de plastique, même s'ils sont compostables.
- Si le bac roulant est muni d'une barrure, il doit être débarré lors de la collecte.

ODEURS

- Ne pas mettre votre bac au soleil.
- Recouvrir les restants de table avec de la matière sèche (gazon séché, feuilles mortes, sciure de bois, paillis) pour en absorber les odeurs.
- Saupoudrer du bicarbonate de soude dans votre bac.
- Envelopper vos résidus dans du papier journal.
- Congeler les résidus de viande et les déposer dans le bac le jour de la collecte.
- Rincer périodiquement votre bac de cuisine et votre bac roulant.

ANIMAUX ET ASTICOTS

- Appliquer un peu d'onguent à la menthe contre la toux sur le couvercle du bac pour éloigner les animaux.
- Les asticots (petits vers blancs) qui peuvent se retrouver dans le bac brun par temps chaud sont des larves de mouches. Ces dernières sont attirées par les odeurs de viande en décomposition. Pour éviter la présence d'asticots, il faut limiter les odeurs. Pour tuer les asticots qui pourraient se trouver dans le bac, il faut les asperger de vinaigre ou de sel.

POUR ÉVITER LE GEL DANS LE BAC BRUN

- Ne pas mettre de liquides dans le bac.
- Déposer des feuilles mortes, du papier journal ou des copeaux de bois dans le fond de votre bac pour absorber le surplus d'humidité.
- Huiler l'intérieur du bac pour faciliter le décollage des matières qui pourraient adhérer aux parois du bac.

COMPOSTAGE DOMESTIQUE ET BAC BRUN

Le compostage domestique et le bac brun sont deux outils complémentaires. Utilisez votre composteur domestique pour les matières végétales (fruits, légumes, pains et céréales) et votre bac brun pour les matières animales (viandes, os, gras et produits laitiers). Vous détournerez ainsi de l'enfouissement toutes vos matières compostables.

Astuce : Utilisez vos feuilles automnales comme matière sèche dans le composteur domestique ou comme paillis dans le jardin et les platesbandes.



Même s'ils sont compostables!

LES FEUILLES MORTES

La meilleure façon de gérer les feuilles mortes est de les laisser se décomposer naturellement au sol.

Il n'est cependant pas interdit de les ramasser pour les envoyer au compostage.

Pour qu'elles soient ramassées **avec le bac brun**, les feuilles doivent être :

- Dans le bac brun
- Dans des sacs de papier

Les feuilles en sacs de plastique ne seront pas ramassées, ni avec le bac brun, ni avec les ordures. Elles peuvent toutefois être apportées à un écocentre pour y être valorisées.



DÉPÔT MUNICIPAUX

FT ÉCOCENTRES

Vous pouvez apporter gratuitement vos résidus domestiques dangereux aux différents dépôts municipaux permanents.

QU'EST-CE QU'UN RÉSIDU DOMESTIQUE DANGEREUX (RDD)?

Tous les produits d'usage domestique qui portent un ou plusieurs des symboles suivants:











CORROSIF

EXPLOSIF

INFLAMMABLE

- Peintures
- Huiles à moteur, filtres et contenants
- Néons ou fluocompactes

- Batteries
- Pesticides de jardins
- Produits de nettoyage acides ou caustiques, etc.



MÉDICAMENTS

Vous devez rapporter les médicaments et autres produits biomédicaux à votre pharmacien qui en disposera de façon sécuritaire.

MUNICIPALITÉ	ADRESSE DE DÉPÔT	HEURES D'OUVERTURE	
Lavaltrie*	275, rue Notre-Dame	Lundi au jeudi de 6 h 30 à 11 h 15 et 12 h à 16 h Vendredi de 6 h 30 à 11 h 30 Samedi de mai à octobre de 7 h à 12 h et 13 h à 16 h	
Lanoraie*	297, rue Notre-Dame	Lundi au jeudi de 7 h à 16 h 30 Vendredi de 7 h à 11 h 30	
Sainte-Geneviève-de-Berthier*	400, rang de la Rivière Bayonne Sud	Lundi au jeudi de 8 h à 16 h Vendredi de 8 h 30 à 12 h	
La Visitation-de l'Île-Dupas	113. rue de l'Église	En tout temps	
Sainte-Élisabeth*	2276, rue Principale	Sur appel du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 Sans RDV le vendredi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 45	
Saint-Norbert	31A, rue des Loisirs	Lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30	
Mandeville	164, rue St-Charles-Borromée	Tous les derniers vendredis du mois de 13 h à 16 h Samedi le 29 mai de 10h à 16h Samedi le 6 juillet de 10h à 16h Samedi le 26 octobre de 10h à 16h	
Saint-Ignace-de-Loyola*	32, rue Laforest	Lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30	
Saint-Didace	530, rue Principale	Sur appel : 450 835-4184 poste 8200	
Berthierville*	610, rue Saint-Viateur	Lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h Vendredi de 7 h à 12 h	

*RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Vous pouvez disposer de tout matériel informatique ou électronique dans les dépôts municipaux marqués d'un astérisque* ou dans un écocentre.







ÉCOCENTRES

ET DÉPÔTS MUNICIPAUX

Un écocentre est un lieu où les résidents peuvent apporter diverses matières dans le but que ces dernières soient réutilisées, recyclées ou valorisées. En plus des résidus domestiques dangereux et du matériel électronique et informatique, les citoyens peuvent aller porter **gratuitement** les matières suivantes aux écocentres :

MATÉRIAUX DE RÉNOVATION ET DE CONSTRUCTION

Bois, vitre, laine minérale, briques, ciment, etc.

BONBONNES DE GAZ SOUS PRESSION

Butane, propane, etc.













APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Réfrigérateurs, congélateurs, appareils de climatisation, distributeurs d'eau réfrigérée, etc.

BRANCHES D'ARBRES ET SAPINS DE NOËL

Les branches d'arbres et les sapins de Noël peuvent être apportés dans un écocentre. Les sapins doivent être en sections d'une longueur maximale de 3 mètres. Avant de vous en départir, pensez en faire du bois de chauffage. Évitez de déplacer le bois de chauffage, gérez-le sur place.

MEUBLES ET ENCOMBRANTS NE POUVANT PLUS ÊTRE UTILISÉS

Appareils électroménagers, matelas, meubles d'intérieur et d'extérieur, etc.

PNEUS

Doivent être plus petits que 123 cm (18,5 pouces). Doivent être déjantés.





ÉCOCENTRE	COORDONNÉES	HEURES D'OUVERTURE	
Recyclage Frédérick Morin	1760, rue Saint-Cléophas Saint-Gabriel-de-Brandon 450 835-1444	Pendant toute l'année : lundi au samedi de 8 h à 17 h	
EBI Environnement	1001, rang Saint-Joseph Saint-Thomas 450 836-2546	Mi-novembre à mi-mars : vendredi et samedi de 7 h à 16 h Mi-mars à mi-novembre : lundi au samedi de 7 h à 16 h	

L'utilisation de l'écocentre est destiné à un usage résidentiel, les remorques contenant plus de 3 mètres cube de matériel pourraient y être refusées.

GAZON ET FEUILLES MORTES

Laissez votre gazon coupé et vos feuilles mortes déchiquetées au sol.

AVANTAGES

- Économie de temps;
- Garde votre pelouse en santé;
- Moins d'ordures;
- Moins d'engrais à utiliser.

Les feuilles et les rognures de gazon ne sont pas des déchets. Ces matières ne sont pas ramassées dans les collectes d'ordures.

Gardez vos feuilles mortes pour votre compost, utilisez-les comme paillis ou offrez-les à un producteur maraîcher.

Si vous tenez à vous en débarrasser, vous pouvez les apporter gratuitement dans un écocentre.



INSTALLATIONS

SEPTIQUES

En fonction de la réglementation provinciale, la MRC détermine si l'installation septique est à vidanger en fonction de la mesure des écumes et des boues (MEB). La fosse septique est à vidanger si l'épaisseur d'écumes dépasse 12 cm ou celle des boues, 30 cm.

Avantages de la MEB:

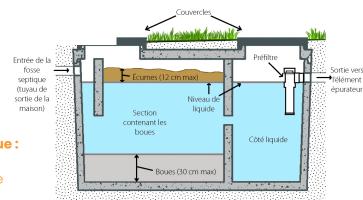
- · Assure un bon fonctionnement et un suivi rigoureux
- Moins de volume d'eau transporté et traité
- Moins de circulation de camions
- Moins dispendieux que la vidange

Ce que vous devez savoir sur votre installation septique:

- La fosse septique est toujours pleine.
- Le niveau de liquide est à la hauteur du tuyau de sortie vers l'élément épurateur.
- Lorsqu'un litre d'eau entre dans la fosse, un litre d'eau en sort.

Si l'eau du bain, des éviers ou de la toilette ne s'écoule plus ou s'écoule plus lentement, c'est qu'il y a probablement une obstruction dans les tuyaux d'entrée ou de sortie de l'installation. Il se peut aussi que le préfiltre soit colmaté. Ce type de problème ne nécessite pas de vidange de l'installation.

Pour résoudre le problème, il faut défaire le bouchon et/ou nettoyer le préfiltre.



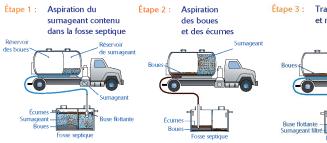
Préfiltre sale

Préfiltre propre



Le citoyen doit nettoyer son préfiltre au moins une fois l'an, préférablement à l'automne.

Vidange partielle



Étape 3 : Traitement du surnageant et retour à la fosse

Avantages de la vidange partielle :

- Maintient une flore microbienne favorable à la dégradation des matières organiques.
- Moins de circulation de camions sur de longues distances.
- Moins de volume d'eau transporté et traité.

La MRC de D'Autray est responsable du programme de suivi et de vidange des installations septiques dans toutes les municipalités sauf celle de Sainte-Élisabeth. Les citoyens de cette municipalité doivent communiquer directement avec leur bureau municipal pour obtenir de l'information.

INSTALLATIONS

SEPTIQUES

Pour assurer le bon fonctionnement d'une installation septique, il est important de porter une attention à ce qui y est envoyé.

QUELQUES CONSEILS POUR GARDER VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE EN SANTÉ:

ÉVITEZ DE METTRE À LA TOILETTE DES MATIÈRES QUI SE DÉCOMPOSENT DIFFICILEMENT :

- lingettes humides
- produits d'hygiène féminine
- soie dentaire
- mouchoirs et papier hygiénique trop épais
- mégots de cigarette
- condoms

ÉVITEZ D'UTILISER DES PRODUITS QUI DÉTRUISENT LA FLORE MICROBIENNE :

- iavelisant
- médicaments
- produits chimiques divers



N'ENVOYEZ PAS DE RESTES DE TABLE DANS L'ÉVIER OU LA TOILETTE.

ÉVITEZ LES BROYEURS À DÉCHETS.

Avec la popularité grandissante des toilettes à faible débit d'eau, il est plus fréquent d'observer la formation de bouchons de papier dans les tuyaux d'évacuation des eaux usées. Si l'eau ne s'écoule plus ou s'écoule plus difficilement des éviers, de la douche ou de la toilette, il est fort possible qu'un bouchon se soit formé. Il vous faut le déloger. Pour plus d'informations et pour mieux comprendre le fonctionnement de votre installation sanitaire, consultez le site Web de la MRC dans la section **Installations septiques.** Vous y trouverez aussi des conseils pour vous aider à régler les problèmes les plus fréquemments observés.

Pour toute question sur la saine gestion de votre installation septique, joignez la MRC de D'Autray au : **450 836-7007 poste 2545 ou infobfs@mrcautray.qc.ca**

LA COLLECTE DES DIFFÉRENTES MATIÈRES RÉSIDUELLES SONT EFFECTUÉES DANS CHACUNE DES MUNICIPALITÉS PAR:

MUNICIPALITÉ	COLLECTE DES ORDURES	COLLECTE SÉLECTIVE	COLLECTE DE RÉSIDUS ALIMENTAIRES
Saint-Didace	EBI Environnement	EBI Environnement	X
Saint-Cléophas-de-Brandon	EBI Environnement	EBI Environnement	X
Mandeville	EBI Environnement	EBI Environnement	X
Saint-Barthélemy	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Saint-Ignace-de-Loyola	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Sainte-Geneviève-de-Berthier	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Sainte-Élisabeth	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Saint-Cuthbert	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Lavaltrie	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
La Visitation-de-l'Île-Dupas	EBI Environnement	EBI Environnement	X
Saint-Norbert	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Berthierville	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Lanoraie	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Ville de Saint-Gabriel	EBI Environnement	EBI Environnement	EBI Environnement
Saint-Gabriel-de-Brandon	EBI Environnement	Ent. Claude Beausoleil	EBI Environnement

Pour joindre les entrepreneurs qui effectuent les différentes collectes :

EBI Environnement : 61, rue Notre-Dame à Berthierville, 1 800 781-8111 poste 228 **Ent. Claude Beausoleil** : 19, rue André à Saint-Gabriel-de-Brandon, 450 835-5490